Bénévoles recherchés

Comité théologie et relations interreligieuses et interconfessionnelles (14 postes à pourvoir)

*Les membres de l’Église Unie qui sont enthousiastes à l’idée de participer à une réflexion sur des questions théologiques, œcuméniques et interconfessionnelles sont invités à poser leur candidature pour siéger à ce comité.*

Mandat

Le Comité théologie et relations interreligieuses et interconfessionnelles aide l’Église Unie à exprimer sa volonté de se rapprocher de Dieu, à clarifier son identité théologique et à réaliser son engagement pour le travail œcuménique mondial.

Pour ce faire, le comité doit :

* promouvoir et favoriser la réflexion théologique à travers l’Église;
* inciter le Conseil général et son exécutif à s’engager dans une réflexion théologique sur leurs objectifs, leurs priorités et leurs plans, et les aider dans cette démarche;
* promouvoir et favoriser la réflexion théologique des comités, des groupes de travail et des unités de programme du Conseil général;
* faire l’étude et l’évaluation des déclarations de foi de l’Église et préparer l’élaboration de nouvelles déclarations;
* promouvoir la rédaction de documents théologiques utiles à l’Église ou en faire la commande;
* assurer la révision et l’évaluation des ressources et des activités éducatives pour l’implication théologique du personnel ministériel et des communautés de foi;
* favoriser l’intégration des perspectives et des relations interreligieuses et interconfessionnelles au travail d’ensemble de l’Église, et prêter attention aux incidences théologiques de notre interaction avec les membres d’autres confessions ou traditions de foi;
* promouvoir une éducation de la foi interconfessionnelle et interreligieuse en fournissant des ressources éducatives, liturgiques et d’action communautaire cohérentes avec l’expression théologique et l’engagement pour l’œcuménisme mondial de l’Église Unie;
* promouvoir, soutenir et faire connaître la participation de l’Église Unie aux évènements, programmes, forums et dialogues interconfessionnels et interreligieux;
* faire rapport de son travail lors de chaque assemblée du Conseil général, et chaque année ou sur demande à l’exécutif du Conseil général.

L’orientation du travail de ce comité est fournie par les documents théologiques approuvés par le Conseil général.

Tous les conseils et les comités du Conseil général ont un rôle à jouer en vue de vivre [l’appel et la vision](https://egliseunie.ca/qui-sommes-nous/lappel-et-la-vision-de-leglise-unie/) de l’Église Unie dans l’exercice de leurs responsabilités. Ils travaillent en partenariat avec le Bureau du Conseil général dans la mise en œuvre des objectifs du plan stratégique.

Composition

Ce comité est composé d’un maximum de 14 membres qui reflètent la grande diversité de l’Église Unie, avec une attention particulière aux engagements de cette dernière en matière d’équité et à la nécessité de la présence de personnes laïques et de membres du personnel ministériel provenant de toutes les régions de l’Église. La composition du comité doit refléter l’importance :

* de la contribution des groupes ethniques/minorités raciales, et des composantes autochtone et francophone à la réflexion théologique;
* du leadership des écoles de théologie et des centres de formation;
* d’une expression théologique provenant de laïques comme de membres de l’ordre ministériel;
* de la participation à des activités universitaires autant que pratiques;
* de l’apport des aumôneries et d’autres lieux d’intervention interconfessionnel et interreligieux.

Le comité doit comprendre au moins deux personnes participant à la formation théologique dans une école ou un séminaire de l’Église Unie.

Afin d’assurer la continuité des activités, environ la moitié des postes du comité seront pourvus par le renouvellement du mandat de membres en exercice.

Aptitudes et expérience requises

Les membres du comité devront démontrer :

* leur engagement à l’égard de l’intégrité et du bien-être de l’Église;
* une capacité de réflexion théologique dans le contexte qui leur est propre;
* une capacité de discerner les courants théologiques émergents et d’en faire des sujets de réflexion;
* leur ouverture au dialogue œcuménique et interreligieux et leur aptitude à s’y engager;
* un respect des personnes ayant des perspectives théologiques différentes des leurs.

Ce comité serait renforcé par :

* des membres qui participent à des activités interconfessionnelles au niveau local, régional ou national;
* des membres laïques, notamment des personnes ayant un esprit critique et des compétences professionnelles dans une discipline extérieure à la théologie, mais qui la recoupe;
* des diacres ou des agentes ou agents pastoraux laïques;
* des personnes vivant ou travaillant dans une petite ville ou une zone rurale.
* des personnes dont le français est la première langue ou qui le parlent couramment.

Les membres du comité doivent être :

* des personnes actives au sein d’une communauté de foi ou d’un ministère;
* déterminés à participer à la mission de l’Église Unie et disposés à discerner la volonté de Dieu dans ce contexte;
* prédisposés à la collaboration et au travail en équipe;
* capables d’écoute et de discernement;
* engagés à vivre des relations justes, à mettre en œuvre les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi qu’à promouvoir la vision d’une Église interculturelle et le cheminement vers une Église sans racisme;
* à l’aise avec les technologies de rencontres électroniques et capables d’y participer pleinement;
* prêts à consacrer le temps nécessaire pour mener à bien ce mandat.

**Lien avec l’Église Unie :** membre à part entière ou personne participant activement à la vie de l’Église

Engagements en matière d’équité

L’Église Unie s’engage à déployer des efforts pour assurer la pleine participation à ses activités des personnes handicapées, des jeunes et des jeunes adultes, des personnes qui s’identifient comme bispirituelles ou LGBTQ+, des Autochtones, des personnes racisées, des francophones, des personnes actives dans les Ministères en français, des personnes dont la langue principale n’est pas l’anglais ni le français et des personnes issues de communautés marginalisées non mentionnées ici. Cette volonté s’inscrit dans les engagements de l’Église Unie envers l’équité, l’autodétermination et l’élimination des obstacles en vue d’une pleine participation de toutes les personnes à ses activités. Les personnes appartenant à ces groupes et ayant vécu de telles expériences sont encouragées à manifester leur intérêt.

Objectifs et durée des fonctions

Le comité se réunit trois à six fois par an en ligne, pendant environ deux heures lors de chaque rencontre. Du travail supplémentaire est attendu entre les réunions, au sein notamment de groupes de travail pouvant se réunir une fois par mois pendant deux heures. Il est essentiel que les membres de ce comité disposent du temps nécessaire pour contribuer régulièrement aux travaux du comité tout au long de l'année. Pour ces travaux, les membres du comité doivent prévoir de deux à trois heures de travail par mois, en moyenne. Nota: Les réunions du comité se déroulent en anglais. Du soutien peut être offert pour des communications en français.

Ce comité, conformément à la politique sur les voyages du Bureau du Conseil général, se réunira en personne une fois au cours du mandat de trois ans, bien qu'en fonction des besoins, une réunion en personne supplémentaire puisse être nécessaire. En général, la réunion en personne a lieu au début du mandat, pendant trois ou quatre jours, à Toronto. Les réunions en personne et en ligne peuvent avoir lieu la semaine ou la fin de semaine. Tous les membres du comité sont tenus d’assister à toutes les rencontres. Ce comité constitue habituellement de petits groupes de travail dont les membres possèdent des qualifications et un intérêt spécifique pour l’un ou l’autre aspect de son mandat.

Les membres de Comité des nominations conviennent d’une [alliance de comportement](https://generalcouncil.ca/fr/propos/les-comites-et-plus/alliance-de-comportement) à titre d’engagement concret en matière de relations, de responsabilités et d’obligations mutuelles.

Le mandat pour cette ronde de nominations est de trois ans (d’août 2025 à août 2028), avec possibilité de renouvellement pour une deuxième période de trois ans.

Consultez la page [Emplois et bénévolat](https://egliseunie.ca/engagement-et-formation/emplois-et-benevolat/) pour obtenir de plus amples renseignements sur cette occasion de bénévolat et d’autres possibilités d’implication.

Utilisez ce [formulaire de candidature en ligne](https://unitedchurch.formstack.com/forms/servir) pour proposer une personne ou exprimer votre propre intérêt.

**Date limite : le jeudi 20 mars 2025**